



# S'inscrire à La Bonne Graine : étape par étape.

Envoyez le dossier par mail ou par courrier simple.

Suivi de votre dossier et de votre projet avec les conseiller·e·s d'éducation.

Téléchargez ou imprimez le dossier de pré-inscription.

Prise de contact avec les conseiller·e·s d'éducation par téléphone, mail ou lors d'un rendez-vous.

Pas de frais d'inscription ni de sélection pour entrer à La Bonne Graine, il suffit :

- d'avoir entre 16 et 30 ans (nous contacter si vous n'entrez pas dans ces conditions d'âge, des solutions existent, elles sont étudiées au cas par cas.)
- de trouver une entreprise. C'est la partie la plus difficile, consultez notre fiche "Trouver son entreprise" et échangez au maximum avec votre conseiller·e d'éducation.

Recherchez votre entreprise en restant en lien avec le ou la conseiller·e d'éducation responsable de la formation que vous avez choisie.

Faites régulièrement le point sur vos recherches d'entreprise avec votre conseiller·e d'éducation.

**Félicitations ! Vous avez trouvé une entreprise.**  
Il faut désormais remplir le formulaire « Informations Entreprise » et nous le faire parvenir.

Votre inscription à La Bonne Graine est complète ! Bravo !  
Surveillez votre boîte mail, nous vous ferons parvenir toutes les informations pour préparer votre rentrée.

Le contrat est signé : c'est un contrat tripartite entre vous (et un·e représentant·e légal·e si vous êtes mineur·e), l'entreprise et l'école.

La Bonne Graine s'occupe de prendre contact avec l'entreprise qui vous accueillera pour votre apprentissage.